

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD**

Département du Jura

**Séance du 6 octobre 2014**Nombre de membres  
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à  
la délibération : 15Date de convocation  
26 septembre 2014Date d'affichage :  
13 octobre 2014

L'an deux mil quatorze le six octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

**Présents :** Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Nicolas GRIFFOND, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

**Secrétaire :** Carmen VALLET**Objet : Attribution du Studio n°32 Immeuble l'Abondance**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture le  
et publication ou  
notification du

M. le Maire informe que M. HESSE Joffrey a libéré le Studio n°32 par courrier recommandé le 8 septembre. Mme FAYARD Justine se porte candidate.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de lui attribuer le studio n°32 Immeuble l'Abondance, 5 rue de Frasne dans les conditions de location suivantes :

- \* à compter du 6 octobre 2014
- \* Loyer : 171 €
- \* Caution : 1 mois de loyer soit 171 €
- \* Une caution solidaire sera désignée par le locataire.
- \* Charges locatives : 23 € révisable au mois de mai

selon le décompte établi par l'OPH du Jura.

- donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les pièces nécessaires.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
Florent SERRETTE

